



Le Bulletin des Jardins Taché

Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché

La Commission de la Capitale nationale (CCN) s'obstine à vouloir fermer le tronçon Est de la rue Gamelin

La CCN gère les biens naturels dont elle a la garde par l'élaboration de grands plans. En 1988, elle prévoyait transformer la rue Gamelin, dont elle avait la garde par bail depuis 1983, en promenade véhiculaire reliant la promenade du parc de la Gatineau à la promenade du Lac-des-Fées. Ce projet a été remis et, en 2005, dans le plan directeur du parc de la Gatineau, la CCN a décidé que la vocation du parc serait une vocation de « conservation » et qu'elle fermerait un tronçon de la rue Gamelin pour y restaurer l'écosystème.

Soumis aux autorités municipales de Gatineau, ce plan n'a pas été endossé. Ce n'est là qu'un des nombreux avatars de la définition de la vocation de la rue Gamelin. Quatre des principaux anciens fonctionnaires de l'ex-Ville de Hull expliquent d'ailleurs le sens du mot « fermeture » d'une rue municipale et rappellent que les projets d'intégration de la rue Gamelin ont changé à plusieurs reprises et ont inclus un

développement récréatif au Lac-des-Fées et un lien entre les deux promenades (parc de la Gatineau et Lac-des-Fées). Ils notent aussi que bien des changements sont survenus dans l'environnement physique, social et institutionnel depuis 1983. Ils soulignent enfin que c'est au conseil municipal de prendre cette décision en fonction de l'intérêt commun.

Depuis sa décision unilatérale de 2005, la CCN poursuit l'idée de fermer un tronçon de la rue Gamelin pour assurer la restauration de l'écosystème entre les deux autoroutes, à savoir St-Raymond et des Allumettières. Une spécialiste de l'environnement nous a pourtant affirmé que cela n'était pas réaliste, la construction de ces deux autoroutes ayant entraîné une modification permanente du milieu naturel. Mais rien n'y fait : des spécialistes en biologie de la CCN ont aussi déclaré que la « science était de leur côté » et que « chaque petit geste compte ». Il est difficile de lutter contre une telle idéologie.

...suite page 2

**Le samedi 8 septembre, c'est
la fête de quartier!**



**Vente de garage • dîner
• structure gonfable •
biathlon • tintamarre**
Voir les détails à la page 3

Dans ce numéro

- ✿ La CCN s'obstine... ~ 1, 2
- ✿ Mardis classiques ~ 2
- ✿ **Fête de quartier!** ~ 3
- ✿ Le grand ménage... ~ 4
- ✿ Conseil de l'ARJT ~ 4

La Commission de la Capitale nationale... (suite)

La décision devrait revenir à la Ville de Gatineau, dont le conseil est élu et représentatif des citoyens. Malheureusement, la Ville a vacillé dans ses positions, allant du refus (en 2005) à l'acceptation (en 2011), puis de nouveau au refus (2012) de la fermeture, tout en demandant une étude de son impact sur la circulation jusqu'en 2030. Cette étude vient d'être confiée à la firme Genivar par la Ville; la CCN n'y contribue pas. Rappelons aussi que l'Agence de la Santé et des Services sociaux de l'Outaouais a dénoncé de son côté, en février 2012, la fermeture de la voie d'urgence (partie ouest de Gamelin) et du tronçon est comme voie d'accès direct à l'Hôpital. Les ambulanciers ont noté jusqu'à deux minutes ou plus de retard avec les détours qu'ils doivent maintenant faire pour accéder aux urgences de l'Hôpital. L'Agence, par la voix de son PDG, a elle aussi changé d'idée en avril et qualifié ce retard de « marginal ». Enfin, notre députée fédérale, Mme Nycole Turmel, ne veut pas se prononcer dans ce débat.

Heureusement que le conseiller Maxime Tremblay, appuyé par notre conseillère Denise Laferrière, continue d'informer ses collègues et de faire voter les résolutions pertinentes pour la réouverture de la voie d'urgence et l'interdiction

de fermer la voie est. Les coupes budgétaires fédérales devraient aussi modérer l'ardeur de la CCN, car la « renaturalisation » sera coûteuse et probablement inutile. Or placer de grosses pierres pour bloquer l'accès ne coûte pas cher. L'encombrement monstre qui en découlera sur le boulevard Taché sera à la charge de la Ville.

Si vous voulez agir, parlez de cette question à vos voisins et amis. Consultez notre site web sur lequel les principaux documents ont été placés. Enfin, vous pouvez aussi écrire à la directrice des Affaires publiques et Gestion de l'information de la CCN, Mme Sandra Pecek (sandra.pecek@ncc-ccn.ca) et à Nycole Turmel (nycole.turmel@parl.gc.ca) pour vous opposer à ce projet insensé. Vous pouvez aussi encourager la ville de Gatineau et son maire à affirmer la juridiction de la Ville sur une rue municipale, bail emphythéotique ou non (mairie@gatineau.ca).

Pour sa part, le comité ARJT-Gamelin et l'Association des résidents du Manoir des Trembles croient que la CCN doit abandonner ce projet.

Les mardis classiques

Dame nature ayant fait sa part, les mardis classiques ont pu avoir lieu dans le décor champêtre du parc Ste-Thérèse les mardis 10 et 17 juillet derniers. La musique a envahi le parc et de nombreux mélomanes en ont profité.

Tous ont d'abord été transportés par les musiciens classiques pendant que les enfants s'amusaient autour de la scène. Puis, lors de la deuxième soirée, c'est tout le parterre qui s'est embrasé au rythme des percussions africaines.

Merci aux musiciens, au directeur artistique, au comité des mardis classiques de l'Association des résidents du Plateau et aux bénévoles de notre quartier ainsi qu'aux spectateurs et commanditaires.

Le samedi 8 septembre, c'est la fête de quartier!

C'est déjà le temps de préparer notre fête de quartier annuelle.

Ce grand rassemblement aura lieu au **parc Ste-Thérèse le 8 septembre** prochain.

Une structure de **jeux gonflable** y sera installée **dès 11 h** pour le grand bonheur des enfants.



Un **dîner** sera servi à **11 h 30**. Au menu : sandwichs, crudités, croustilles et boissons (**5 \$/adulte; 3 \$/enfant de 12 ans et moins; 1 \$/boisson supplémentaire**).

La grande **vente de garage** annuelle aura lieu le même jour, soit au parc ou chez vous entre **8 h et 16 h**.



Les amateurs de **vélo et de course à pied** ont rendez-vous **au parc à 13 h** pour mettre leur talent à l'épreuve.

Le biathlon sera suivi du tintamarre dans les rues du quartier : apportez des objets bruyants et faites-vous entendre!
Le départ du **tintamarre se fera à 14 h** au parc Ste-Thérèse.



Pour assurer la tenue de ces activités, nous **avons besoin de bénévoles** pour aider à la préparation et à la réalisation de la fête. Que vous ayez une heure ou deux à donner, c'est tout ce dont nous avons besoin pour le bon déroulement de la fête.

Prière de contacter Sylvie à Sylvie.turcotte684@hotmail.com. À noter que les activités seront annulées si nous n'avons pas suffisamment de bénévoles.



En cas de pluie, la vente de garage aura lieu, mais le pique-nique et les autres activités seront annulés. Consulter le site web de l'Association ou Facebook dans les jours précédents la fête pour en être averti.

L'Association tient à remercier la Ville de Gatineau et le Marché Omni de Val-Tétreau pour leur soutien à cette fête.



Petites annonces

Vous avez un service à offrir aux résidents du quartier? Envoyez-nous votre annonce par courriel à anik.dupont@quebecemail.com et il nous fera plaisir de l'annoncer dans le prochain bulletin.

Le grand ménage des Jardins Taché : un succès!

C'est dans le cadre du Grand ménage du printemps 2012 de la Ville de Gatineau que s'est déroulée, le 21 avril dernier, l'activité de nettoyage du quartier des Jardins Taché.

Mise en œuvre et organisée par l'Association des résidents des Jardins Taché (ARJT), l'activité a attiré une douzaine de bénévoles, et ce, malgré la pluie et le froid. Armés de gants en plastique et de pics à déchets, les bénévoles ont ramassé au total l'équivalent de 10 sacs remplis de déchets.

Plusieurs rues du quartier, le parc Ste-Thérèse ainsi que l'ensemble du secteur forestier aux abords de la prison ont été passés au peigne fin afin d'améliorer la qualité de notre environnement.

ATTENTION – plusieurs résidents ont pris la mauvaise habitude de déverser des déchets tels terre, gazon, arbres et arbustes sur les terrains de la Ville ou de la CCN. Ces déversements sont interdits. Pour vous débarrasser de ces détritrus, vous devez faire appel à un service spécialisé ou apporter le tout à l'Écocentre.

Au nom de l'ARJT, merci à tous les bénévoles qui ont fait de cette journée un véritable succès et... à l'an prochain !



Conseil d'administration 2011-2012 de l'Association des résidents des Jardins Taché Inc. (ARJT)

Sylvie Turcotte, présidente 55, rue Gabriel-Lacasse Gatineau J9A 1K2 Tél. : 819 205-0816 rés. Tél. : 819 934-8154 Courriel : sylvie.turcotte684@hotmail.com	Jean-François Morin, vice-président 22, rue St-François Tél. : 819 743-3276 morinjef@gmail.com
Françoise Houle, secrétaire 39, rue Gendron, Gatineau Tél. : 819 778-3815 Courriel : r.f.houle@videotron.ca	Sarah Filotas, directrice 50, rue St-François Tél. : 819 778-0263 sfilotas@hotmail.com
Anik Dupont, directrice 61, rue Gabriel-Lacasse Tél. : 819 503-7666 Courriel : anik.dupont@queceemail.com	Sébastien Séguin, trésorier 40, rue St-Dominique Tél. : 819-503-4382 Courriel : sebseguin@yahoo.ca

Remerciements

Nous tenons à remercier Manon Côté pour la révision des textes et Marie Guttadauria pour la mise en page du Bulletin des Jardins Taché. Leur engagement contribue à la qualité de cette publication. Merci beaucoup!